

DÉCLARATION LIMINAIRE DES ELU.ES DES AS

Au CD UNSS du mardi 12 mai 2026.

Mesdames, messieurs, membres du conseil départemental de l'UNSS Essonne,

Notre saison du sport scolaire 2025/2026 touche à sa fin et nous pouvons d'ores et déjà nous satisfaire d'observer un nombre de compétitions et de rencontres en hausse par rapport à la saison dernière (+30 à ce jour). Même si le nombre de licencié-es est en légère baisse (-253 licencié.es) cette année, nous devons ces bons résultats au dynamisme, à l'engagement et à l'inventivité des acteurs et actrices (professeur-es d'EPS, coordonnateurs et coordonnatrices de district, responsables d'activités, cadres départementaux) du sport scolaire essonnien.

Dans le rayon des satisfactions notons que trois districts lycées sur 5 sont en constante augmentation en nombre de licences sur les 3 dernières années et ce en dépit des cours obligatoires sur les mercredis après-midi dans de nombreux lycées du département.

La bonne dynamique du district LP-LPO se poursuit avec le nombre de licencié.es qui double quasiment en passant de 466 à 845 licencié.es entre 2024 et 2026. Notons enfin pour les collèges un taux de pénétration qui progresse encore cette année de 23.70% à 24.11% montrant que l'habitus de pratiques d'AS se construit dès le début de la scolarité dans le secondaire. Rappelons que pour nous, les créneaux d'AS sur les pauses méridiennes ou le soir sont des solutions, lorsqu'il manque des installations sportives par exemple, mais le temps des rencontres qui fait tout le dynamisme et la richesse du sport scolaire, c'est le mercredi !

Continuons en évoquant l'axe « égalité » de notre projet UNSS-91. Nous ne pouvons que nous réjouir et féliciter le travail engagé par le service départemental et les animateurs et animatrices qui participent à son développement depuis 3 ans maintenant.

La troisième édition de la journée « Nos as ont des elles » au lycée Corot de Savigny sur orge a de nouveau tenu toutes ses promesses tant sur le plan quantitatif que qualitatif, poursuivant l'objectif visé de pratiques sportives égalitaires entre les filles et les garçons.

Les nombreuses participantes (409 élèves soit plus 60 élèves encore cette année et 41 AS participantes !) ont passé, malgré les conditions météo, une superbe journée de sport, dans un cadre magnifique. Elles ont pu pratiquer des activités très diverses et suivre des temps de réflexions sur la pratique sportive des filles.

On sent que les filles ont besoin de ces temps, sans le regard et/ou le jugement des garçons, pour pouvoir se donner sans complexe dans toute forme d'activité physique, y compris dans des activités dites « masculines » (boxe, football, rugby...).

Les temps de réflexions sont toujours d'une grande richesse, permettant aux filles de conscientiser les inégalités dans le sport, et de s'autoriser davantage de choses que ce soit pour les activités pratiquées, la tenue de sport, etc..

Le Championnat de France de Handball organisé dans l'Essonne a constitué un véritable temps fort sportif, éducatif et citoyen. Cet événement a rassemblé 12 équipes venues de toute la France et mobilisé de nombreux jeunes engagés dans l'organisation et l'encadrement : 24 JOFF (12 jeunes coachs et 12 jeunes arbitres), un pool local de 5 jeunes arbitres lycéens, 6 jeunes arbitres certifiés nationaux dont 3 issus du département, 5 jeunes coachs certifiés nationaux, 23 jeunes reporters locaux ainsi que 8 jeunes secouristes locaux. L'organisation de cette manifestation a également reposé sur l'engagement de 48 collègues organisateurs et de 3 stagiaires, dont l'investissement a contribué pleinement à la réussite de l'événement. Au-delà de la compétition, plusieurs animations ont été proposées autour du développement du sport, notamment féminin, avec un match de gala entre Paris et Évry, une exposition photo consacrée à des sportives inspirantes ainsi que l'accueil de classes d'écoles primaires afin de sensibiliser les plus jeunes aux valeurs du sport et de l'engagement.

Notre satisfaction quant à ces points positifs que nous venons d'évoquer ne doit cependant pas occulter les difficultés rencontrées que ce soit en matière d'installations sportives pour organiser les entraînements de nos AS ainsi que les compétitions dans notre département, ou bien pour les trésoreries de nos AS.

Les freins financiers du contrat-licence et du coût des transports, perdurent et risquent même de s'amplifier dès la rentrée prochaine. Le contrat-licence qui était censé être une récompense pour les AS dynamiques quand il a été mis en place dans les années 80, est aujourd'hui ressenti comme du racket pour de nombreuses AS, en particulier celles de lycées. Son calcul reste encore largement favorable aux collèges mais ce n'est parfois plus le cas en lycée. Dès la rentrée 2027, les établissements qui ne peuvent pas s'acquitter du contrat doivent pouvoir s'affilier suivant le contrat accompagné et n'acheter que les licences réellement prises. Les paramètres de calcul du contrat-licence doivent également être ajustés rapidement. Par ailleurs, le maintien du 1/2 contrat pour les collègues REP+ reste indispensable. Les AS mettent tout en œuvre pour maintenir à flot leur trésorerie et tous les élèves devraient pouvoir participer aux rencontres lorsqu'ils/elles ont gagné leur qualification à l'étape suivante. Malheureusement c'est loin d'être le cas avec des AS financièrement empêchées de participer à certaines compétitions et ce dès les phases académiques. Les aides des collectivités locales sont variables et revues de plus en plus à la baisse. Les budgets des établissements ne permettent pas toujours d'aider les AS. Les dépenses transports occupent déjà la plus grande part dans les budgets des AS, des districts et des services UNSS à tous les niveaux. Les crises internationales qui ont provoqué des hausses importantes des prix des carburants vont malheureusement continuer d'impacter notre fonctionnement.

Ce sont nos collègues coordonnateurs et coordonnatrices de district qui vont devoir réclamer plus aux AS. Pour rappel, elles ont déjà été sollicitées l'an dernier avec la hausse du prix de la licence. Les trésoreries de district reposent pour le moment sur les cotisations des AS et sur les crédits versés par les services, sachant que ces derniers ont beaucoup diminué ces dernières années.

Dans ce contexte financier peu réjouissant et compte tenu des efforts consentis dans nos districts et par le service départemental cette année, nous comptons sur le retour de la subvention du CD91 à hauteur de celle de 2024. Nous souhaitons que la vitalité du sport scolaire essonnien exprimée encore aujourd'hui durant ce CDUNSS nous aide à retrouver une subvention départementale à la hauteur de la belle dynamique de l'UNSS-91.

Merci pour votre écoute.